



Programme Profas C+

Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)

Le programme Profas C+ soutient les **partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises**, permettant par le biais d'un co-financement, la réalisation de projets structurants de modernisation des activités et des organisations du secteur public, de part et d'autre de la Méditerranée.

Le programme Profas C+ s'est doté d'un **outil, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (A.M.I.)**, précédant l'appel à projets et facilitant la co-construction de projets de partenariats institutionnels entre entités publiques algériennes et françaises.

L'A.M.I. permet d'identifier et d'adapter les projets afin de mieux les inscrire dans les domaines prioritaires de la coopération entre les deux pays.

L'A.M.I. constitue la phase de lancement de la relation de coopération entre les partenaires des deux pays. Au cours de l'A.M.I., des moyens limités pourront être mis à disposition des porteurs de projet pour en mûrir la réalisation et en particulier, construire la relation entre les partenaires.

Ouverture de l' A.M.I. 7 février 2021

Les réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont à adresser à :

- **Pour la partie algérienne :** Monsieur Nouredine DINE, Chef de Bureau-France-Coopération culturelle, scientifique et technique, à la Direction Générale Europe du Ministère des Affaires Etrangères

n.dine@mae.dz

- **Pour la partie française :** Monsieur Laurent MONTILLET, Attaché de coopération institutionnelle, près l'Ambassade de France à Alger

laurent.montillet@diplomatie.gouv.fr

1/ Qui peut postuler ?

Les entités publiques, services ou équipes appartenant à des administrations, à des Ministères, services publics, français et algériens peuvent répondre à l'A.M.I. Les personnes référentes répondant à l'A.M.I. engagent leur équipe, ou leur service au moins jusqu'aux résultats de l'appel à projets.

2/Comment postuler ?

Aussitôt l'A.M.I. ouvert, les secteurs et institutions envisageant de répondre à l'appel à projets Profas C+, peuvent déposer un projet auprès du Ministère algérien des Affaires étrangères et de l'Ambassade de France à Alger.

La fiche du projet proposée doit, sur 3 pages maximum, comporter les rubriques suivantes¹ :

- Titre (non-définitif) du projet envisagé*
- Administration publique porteuse*
- Nom et coordonnées de la personne référente*
- Partenaire français identifié ou envisagé
- Objectif global du projet*
- Objectifs spécifiques et activités envisagées*
- Description narrative du projet (en 20 lignes maximum) *
- Budget envisagé*
- Perspectives de co-financement*
- Besoin d'accompagnement pour le lancement ou le renforcement du partenariat institutionnel / demandes de crédits d'amorçage²

3/ Calendrier du PROFAS C+

- ✓ **7 février 2021** : ouverture de l'A.M.I.
- ✓ **7 mars 2021** : clôture de l'A.M.I.
- ✓ **Entre le 7 et 9 mars 2021** : annonce des résultats de la présélection et éventuellement, début de l'accompagnement des projets retenus
- ✓ **9 mars 2021** : ouverture de l'Appel à Projets
- ✓ **Courant mars** : séances de formation et de finalisation de dossier PROFAS
- ✓ **11 avril 2021** : clôture de l'Appel à Projets (date limite de dépôt)
- ✓ **A partir du 11 avril 2021** : annonce des résultats et formalisation des conventions de financement pour l'année 2021.

¹ Les rubriques marquées d'une étoile sont obligatoires.

² Les crédits d'amorçage sont limités à 3 missions pour permettre la recherche ou la rencontre des partenaires français et algériens.